

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>30385</b>	<b>De M. Jérôme Nury ( Les Républicains - Orne )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Santé et prévention
<b>Rubrique &gt;</b> établissements de santé	<b>Tête d'analyse &gt;</b> Séjour de la santé - Manque de personnel soignant	<b>Analyse &gt;</b> Ségur de la santé - Manque de personnel soignant.
Question publiée au JO le : <b>16/06/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de renouvellement : <b>22/09/2020</b> Date de renouvellement : <b>05/01/2021</b> Date de renouvellement : <b>04/05/2021</b> Date de renouvellement : <b>07/09/2021</b> Date de renouvellement : <b>04/01/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jérôme Nury attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les enjeux relatifs au Ségur de la santé. La crise sanitaire actuelle a soulevé des questions sur les conditions de travail du personnel soignant. Si une hausse des salaires est la bienvenue, il ne faut pas oublier que le problème est bien plus profond. Depuis plusieurs années déjà, le personnel soignant tente d'alerter les pouvoirs publics sur la situation. Les hôpitaux français souffrent d'un manque de personnel qui met à mal la qualité de vie des soignants, surchargés par le travail. De plus l'existence de déserts médicaux doit interpeller la puissance publique. C'est pourquoi il lui demande si le gouvernement envisage, dans sa réforme, de remédier aux problèmes liés au manque ou à l'absence de personnel soignant.